

POLÉMIQUE / L'actuel président veut la liquider pour "sauver le bâtiment"

La fondation Vasarely en route vers la dissolution ?



► Cette dissolution, si elle est votée, "sera le dernier moyen de protéger ce site remarquable menacé de ruine", assure Renaud Belnet, actuel président de la fondation. Le petit-fils et le frère de l'artiste s'opposent farouchement à cette hypothèse. / PHOTO JEAN-ÉRIC ÉLY

Par Joël Rumello
jrumello@laprovence-presse.fr

Ironie de l'actualité : alors qu'une exposition d'envergure consacrée au maître de l'art cinétique s'ouvrira dans quelques jours à Milan, la fondation que Victor Vasarely a créée à Aix dans les années 70 est purement et simplement menacée... de dissolution. Son actuel président, l'avocat Renaud Belnet, vient d'annoncer qu'il demandera aux membres du conseil d'administration de voter, le 26 octobre prochain, "la liquidation et la dissolution". C'est à ses yeux la seule issue possible aux déboires de la fondation, qui a tangué avec l'affaire Deb-

basch, voit les héritiers de l'artiste se déchirer dans un feuilleton digne des sagas télévisées, végète depuis bientôt une décennie et commence même à tomber en ruine faute d'être correctement entretenue ! Pour Renaud Belnet, "la situation morale et financière de la fondation Vasarely en tant qu'entité juridique est irrémédiablement et définitivement compromise en raison de l'absence de ressources financières". Pour l'actuel président, le salut viendrait de la ville d'Aix. Les statuts de la fondation prévoient en effet qu'en cas de dissolution, le bâtiment - le spectaculaire "centre architectonique" - revient de droit à la commune. Ce qui

n'est pas pour déplaire au maire UMP Maryse Joissains, qui envisage de construire sur le terrain, au cœur du Jas de Bouffan, une nouvelle école d'art (lire ci-dessous). Mais l'hypothèse d'une dissolution provoque par ailleurs un tollé. Son adjoint aux arts plastiques l'UMP Stéphane Salord, ancien directeur de la fondation, estime que ce serait "tuer une seconde fois Victor Vasarely, qui a dépensé des fortunes pour faire construire cette fondation". Même indignation du côté de Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste, que la justice a reconnu membre de droit du conseil d'administration et qui s'oppose à la fois à l'actuel prési-

dent, dont il conteste la légitimité, et à sa belle-mère, Michèle Taburno-Vasarely. "La raison d'être de la fondation, c'est de promouvoir l'œuvre de Vasarely, pas de recevoir des concerts et autres manifestations culturelles, martèle-t-il. Pour cela, il faut mettre à plat tout ce qui s'est passé sur 15 ans et persuader ma belle-mère de restituer à l'amiable les œuvres qu'elle a emportées aux USA. Ensuite, on pourra réunir des partenaires privés pour repartir sur un projet centré autour de l'œuvre de mon grand-père". Réaliste ? Sollicités hier, les représentants de l'État n'ont pas souhaité s'exprimer avant le conseil du 26 octobre. ■

LES 3 QUESTIONS

au président de la fondation

"LE LIEU DOIT VIVRE"

Pour Renaud Belnet, la fondation doit disparaître car elle est dans une "impasse financière".

Pourquoi estimez-vous qu'il faut aujourd'hui dissoudre la fondation que vous présidez ?

On peut comparer la fondation à un organisme humain. À force d'être fatiguée, usée, elle est tombée malade et maintenant elle est presque en état de mort clinique. La fondation Vasarely relève aujourd'hui des soins palliatifs et il est urgent d'agir avant que nous soyons en cessation de paiement. Il est de ma responsabilité de le dire. Nous parlons évidemment de la fondation en tant que personne morale de droit privé. Le lieu, lui, doit absolument continuer à vivre.

On sait la fondation exsangue sur le plan financier. Comment en est-on arrivé là ?

Il y a deux nuages de sauterelles qui se sont abattus sur la fondation Vasarely. Le premier c'est Charles Debbasch (ancien doyen de la faculté de droit d'Aix et ancien président de la fondation, condamné en mai 2005 à deux ans de prison dont un ferme pour détournement d'œuvres, Ndlr). Le second, ce sont les héritiers de Victor et Claire Vasarely, qui ont fait jouer leurs privilèges successoraux et ont repris les donations.

Vous désignez là aujourd'hui André, le frère du peintre, et Pierre, son petit-fils. C'est pourtant bien Michèle Taburno-Vasarely, la belle-fille de Victor Vasarely, qui a transporté jusqu'aux États-Unis des centaines d'œuvres...

Elle n'en a que l'usufruit et, à trois reprises, elle a officiellement proposé d'abandonner cet usufruit. Le problème c'est que Pierre Vasarely, qui en est propriétaire, bloque tout. Il fait du terrorisme judiciaire tout en affirmant qu'il a pour seul souci de redoter la fondation. Mais concrètement, il ne fait rien pour la fondation, à part perturber son fonctionnement. ■

Propos recueillis par J.R.

"IDÉAL POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE D'ART"

Convaincue que la Fondation Vasarely se trouve dans une situation inextricable *"parce que la famille se déchire et en bloque le fonctionnement"*, la députée-maire (UMP) d'Aix affirme que *"la ville est prête à jouer son rôle"* en cas de dissolution. C'est-à-dire *"repandre en direct la gestion de l'ensemble sous la forme d'un établissement public"* et trouver une autre affectation aux locaux du Jas-de-Bouffan. *"Si l'État nous soutient, précise Maryse Joissains, on pourra remettre tout ça sur les bons rails, car c'est le site idéal pour notre projet de nouvelle école d'Art."* Actuellement installée entre la rue de la Molle et la rue Célony, l'école des Beaux-Arts migrerait ainsi vers l'ouest, les bâtiments actuels pouvant être dévolus à une fonction judiciaire. *"Je suis prête à lancer un grand concours international d'architecte pour cette école d'art qui utiliserait aussi les locaux existants de la fondation"*, martèle la députée-maire. Reste à mettre tout le monde d'accord. H.V.